



Enquête publique unique sur les projets de révision du Plan Local d'Urbanisme et d'élaboration du zonage d'assainissement des eaux pluviales

La commune de Duerne a lancé la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) le 5 Janvier 2017 et poursuit les différentes étapes permettant d'aboutir à l'approbation de ce document d'urbanisme. Le projet de PLU a été arrêté lors du Conseil Municipal du 11 juillet 2019.

Par ailleurs, l'étude de zonage d'assainissement des eaux pluviales a été réalisée, afin d'avoir un document concordant au PLU et opposable aux tiers. Ce projet de zonage a été arrêté lors du Conseil Municipal du 5 Septembre 2019 et doit être soumis à enquête publique.

Une enquête publique unique est donc conduite pour :

- la révision du Plan Local d'Urbanisme
- l'élaboration du zonage d'assainissement des eaux pluviales

L'enquête publique unique se déroule du **Mardi 10 Décembre 2019 à 9h00 au Jeudi 9 Janvier 2020 à 17h00.**

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique lié à la révision du PLU et au zonage pluvial est consultable sur le site suivant : : <https://www.registredemat.fr/epunique-duerne>

Plusieurs modalités sont possibles pour déposer des observations :

- Sur le registre papier d'enquête publique mis à la disposition du public en Mairie de Duerne
- Par courrier à l'attention du Commissaire enquêteur : Mairie de Duerne, commissaire enquêteur, 4 rue de la Mairie, 69850 DUERNE en précisant l'objet : PLU, zonage d'assainissement des eaux pluviales
- Par mail à l'adresse suivante : epunique-duerne@registredemat.fr
- ou sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/epunique-duerne>

Le commissaire enquêteur sera également présent en Mairie de Duerne les :

- Vendredi 13 Décembre 2019 de 9h00 à 12h00
- Samedi 21 Décembre 2019 de 9h00 à 12h00
- Lundi 6 Janvier 2020 de 14h00 à 17h00
- Jeudi 9 Janvier 2020 de 14h00 à 17h00 (date de clôture de l'enquête)

N'hésitez pas à vous rendre en mairie et rencontrer le commissaire enquêteur pour lui faire part de toute remarque, ou de déposer des observations sur le registre papier ou le registre dématérialisé.